

Le "Bulletin de la Ferme" dépose sur la tombe du vénéré archevêque de Québec, Mgr P.-E. Roy, l'hommage ému de ses regrets et de ses vénération.

1926 FEVRIER

V 26 4 Temps, S. Alexandre, évêque.
S 27 4 Temps, S. Léandre, évêque.
D 28 II de Carême.

MARS

L 1 S. Aubin, évêque et confesseur.
M 2 S. Simplicien, pape et confesseur.
M 3 Ste-Cunégonde, vierge.
J 4 S. Casimir, confesseur.

SOLEIL LUNE

Lev. Cou. Lev. Cou.
6 40 5 36 4 24 6 09
6 38 5 38 5 24 6 41
6 36 5 35 6 27 7 08

6 35 5 40 7 29 7 40
6 33 5 42 8 31 8 04
6 31 5 43 9 35 8 28
6 29 5 44 10 40 8 52

Nous mettons aux pieds de Mgr J.-A. Langlois, nommé vicaire capitulaire par le chapitre Métropolitain de Québec, l'hommage de notre piété filiale et l'assurance de notre entière soumission.

GRAINS DE SAGESSE, MIETTES DE BON SENS

Il faut être plus avare de son temps que de son argent. Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

N'achetez jamais ce qui est inutile sous prétexte que c'est bon marché. Bon marché a ruiné bien des gens.

Conservez précieusement la table de gestation que nous publions dans notre numéro de cette semaine. Elle vous fournit des calculs que vous n'aurez pas à faire vous-mêmes ou à demander à vos voisins.

Vos grains de semence:—A mesure que le printemps approche, il devient chaque jour de plus en plus urgent de voir à vous procurer de bons grains de semence. Au temps des semailles, il sera peut-être trop tard.

Si vous voulez être à votre aise pour faire "les sucres", commencez à préparer tout votre outillage; faites l'inventaire de vos mèches à entailler, chalumeaux, chaudières, etc... Préparez-vous à faire du sirop et du sucre de première qualité, c'est le moyen d'obtenir un rendement maximum de votre temps et de votre argent.

Ayons une bonne pensée dans nos prières pour nos frères catholiques du Mexique qui sont cruellement persécutés par leur gouvernement.

Ces jours derniers, le gouverneur Jara a ordonné à toutes les municipalités de l'État de Vera-Cruz d'exclure les prêtres étrangers et de fermer toutes les écoles catholiques. Les organisations catholiques du monde entier se préparent à faire entendre des protestations énergiques contre une semblable persécution.

Le creusage du S.-Laurent.—Le conseil municipal de Toronto a approuvé la proposition d'une conférence entre le bureau de contrôle, le board of trade, l'association des manufacturiers, les gouvernements fédéral et des provinces, les conseils municipaux des villes de Montréal et de Québec, dans le but d'obtenir du gouvernement du Dominion qu'il fasse creuser davantage le fleuve St.-Laurent. N'avons-nous pas raison de penser que Toronto cherche à protéger ses intérêts avant ceux de Montréal et de la province de Québec?

"Adulterated alcohol, our national beverage": C'est là le titre ironique dont se coiffait dernièrement, dans une publication américaine, un article spirituellement tourné. Mais cela est plus que de l'humour: c'est un aveu. Les liqueurs alcooliques frelatées sont précisément celles que vendent sous le manteau les distillateurs clandestins. Ce sont des produits dangereux. N'y touchez pas. Et les gens qui les offrent au rabais ne sont que des voleurs et des empoisonneurs publics.

La "Presse".

Le carême est un temps de pénitence et la nature humaine est tentée de se révolter en face des sacrifices de cette période de privations.

Pourtant, les mortels devraient considérer ce temps, même au point de vue matériel, comme une occasion de salut. La gourmandise dans le boire et le manger fait plus de victimes que la faim et la soif.

Les avantages spirituels sont incalculables. Le carême nous permet de rentrer en nous-mêmes pour y détruire le mauvais grain qui est toujours prêt à germer et produire ses fruits pernicieux.

Acceptons donc le carême avec joie et profitons de la diète salubre qu'il nous impose pour l'âme et pour le corps.

Les mineurs réunis en convention à Scranton, Penn., ont accepté le contrat qui met fin à la grève des mines, après que le comité des salaires eut expliqué les clauses de l'accord et déclaré qu'il ne contenait pas l'arbitrage tel que proposé par les patrons. Les mineurs retournent donc à leurs mines après une inactivité de cinq mois et demi.

Le consommateur qui a dû payer des prix très élevés pour la tonne de charbon pendant la grève, applaudira sûrement à la reprise du travail des mineurs, d'autant plus que le nouveau contrat couvre une période relativement longue, assurant ainsi un approvisionnement plus régulier sur les marchés.

Les concurrents étrangers qui avaient commencé à nous approvisionner pendant la grève continueront sans doute à lutter avec les fournisseurs américains et ce sera probablement le consommateur qui, en définitive, bénéficiera le plus de la dernière grève.

Pour promouvoir notre industrie laitière:—Des représentants du conseil national de l'industrie laitière du Canada qui ont pris part à un congrès à Québec, récemment, sont passés à Montréal ces jours derniers. Ils ont été les hôtes de MM. J. Arthur Paquet et N.-A. Labbé, membres du conseil exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec.

Certains membres du conseil national de l'industrie laitière s'occupent d'organiser des "pools" de producteurs de lait et ils ont donné des renseignements très intéressants à ce sujet. Les adminis-

trateurs de la Coopérative qui s'intéressent vivement au progrès de l'industrie laitière de notre province ont hautement apprécié la coopération des spécialistes du conseil national et ils continuent d'étudier avec eux les moyens les plus pratiques de disposer de nos produits laitiers dans les meilleures conditions possibles.

Le traité australien.—Les avantages du traité australien sont de beaucoup supérieurs à ses inconvénients minimes. C'est ce qui ressort d'une déclaration faite ces jours derniers par l'honorable W. R. Motherwell, ministre de l'agriculture, au cours d'un débat à la Chambre des Communes.

"Il n'est venu au pays l'année dernière que 270 livres de fromage," a dit le ministre de l'agriculture. "Trois boîtes de fromage australien, dit-il, ont envahi le marché canadien." Quant aux importations de beurre de l'Australie, elles ont augmenté de 903,000 livres, en 1911, à 7 millions de livres, en 1914; sous le régime conservateur, l'importation, en 1925, n'a été que d'environ deux millions de livres. Le Canada, pendant la même période, en a manufacturé 275 millions de livres. Quel effet peut avoir sur les prix une si petite importation? Les prix ont baissé, au Canada, mais ce n'est rien auprès de la diminution aux Etats-Unis.

Les orateurs de l'opposition, déclare M. Motherwell, insistent sur le prix que coûtera le traité australien. Personne ne semble penser aux avantages qu'il nous rapporte. Ils ne parlent pas du marché du papier à journal, qui représente une source de revenus considérables. Il faut considérer le traité dans son ensemble mais non pas envisager un angle à la fois. La question qui se pose est celle du bien général."



SA GRANDEUR MGR PAUL-EUGÈNE ROY, Archevêque de Québec

a rendu son âme à Dieu, à 7 hrs., samedi après-midi, à l'hôpital St-François d'Assise. Jusqu'aux derniers instants de sa vie, il a conservé sa parfaite lucidité d'esprit. Trois minutes avant de mourir il ferma les yeux et ses lèvres murmuraient encore des invocations.

Il repose en chapelle ardente à l'Archevêché. A l'entrée et sur les murs on lit:

"Monseigneur Roy a été apôtre, par la parole, par l'action, par la souffrance."
"Sa parole fut véritablement une source de lumière".

"Fidèle à sa devise, il a mis toute son activité à promouvoir le "Règne de Dieu".

"Dans la souffrance, il a édifié par sa résignation et sa patience admirable".

Né à Berthier-en-Bas, le 9 novembre 1859; ordonné prêtre, à Québec le 13 juin 1886; nommé, le 8 avril 1908 évêque d'Eleuthéropolis et auxiliaire de Québec; sacré le 10 mai suivant en la basilique de Québec; nommé archevêque de Séleucie, le 8 septembre 1914, nommé coadjuteur "cum futura successione", le 1er juin 1920; devenu archevêque de Québec, le 18 juillet 1925; décoré du pallium le 17 décembre 1925; décédé le 20 février 1926, à l'âge de 66 ans, 4 mois et 11 jours. Le diocèse de Québec pleurera longtemps la perte de cet éminent prélat et sa mémoire vivra dans les fastes religieux du Canada français.

La mort de Mgr F. Azarie Dugas, P. A.

Mgr François-Azarie Dugas, P. A., ancien vicaire général de St-Boniface, qui était à sa retraite depuis quelques années à St-Jacques-de-l'Achigan, est mort, ces jours derniers, à l'âge de 74 ans et 11 mois.

Mgr Dugas était né à Saint-Jacques-de-l'Achigan, comté de Montcalm, le 12 mars 1852; d'Alexandre Dugas, cultivateur, et d'Emilie Poirier. Il fit ses études au collège de l'Assomption, et fut ordonné, à Montréal, par Mgr Fabre, le 7 avril 1878.

La même année, Mgr Dugas fut professeur de belles-lettres, au collège de l'Assomption, puis vicaire dans sa paroisse natale. De 1878 à 1884, il exerça son ministère à Chambly, puis il passa au diocèse de St-Boniface, Manitoba, où il assumait la charge de directeur du séminaire. Il fut curé de la cathédrale de Saint-Boniface, de 1885 à 1889, et de Saint-André d'Argenteuil, de 1889 à 1899.

En 1899, Mgr Dugas reprit la cure de la cathédrale de St-Boniface, et devint vicaire général du diocèse. Le 22 août 1905, il fut créé protonotaire apostolique "ad instar". En 1914, Mgr Dugas céda son poste de curé de la cathédrale à Mgr Béliveau. Comme nous le disons plus haut, Mgr Dugas était à sa retraite, dans sa paroisse natale, depuis quelques années.

Le défunt laisse dans le deuil ses frères, MM. Hermyle, de St-Jacques et Amédée N.P., de St-Jean-de-Matha; trois sœurs: Mmes Ernestine, Alphonsine et Cézarine; ses neveux: le Dr Georges et M. Laurent Dugas, de Montréal; M. Léopold Dugas, de St-Jacques.

(Suite de)

Si beaucoup des cultivateurs tréar, c'est dû à tion de ces gens. de la Province ticuliers qui, auss facilement par tion. L'exécuti toujours prêt à le désirent; mai composé d'homir temps et argent ciation et de ses ration quelconque de tous les mem digne d'être me et qui désire l'a avoir la volenté fins.

L'HON.

L'honorable M plaisir qu'il ress milieu des Ferr deuxième fois de portunité de leur. Il excuse les h reau, Perron et l présents à ce co Québec par leur res.

Cependant, il p que ces ministres ter le progrès de leur se joint à ces hautement son a L'honorable M l'Association des avoir qu'un but, c distinction de pa conque.

L'orateur fait un an, la situatio ment améliorée d bec.

Il faut admett provincial y a co part, mais il ne Providence a co gible.

D'ailleurs, dit Providence et le ensemble, les rés

M. Caron dit est favorable cette à l'exportation c plaisir de dire Québec s'est occ ment de cette qu tion de ce produ sur une haute éch

Il dit que le go son bureau à Lo mort du Dr. P. merical de la pro le Dr L.-J. Lem district de Mont avec honneur.

De plus, ajout lement secondé p la Coopérative F cette coopération appréciables.

Le beurre et le nonident pas en mais il y a une d'exportation.

MM. Paquette Coopérative Fédé marquer le minist re le fromage can Londres. On a l marché londonnie nadien" pour une

Autrefois, nos e le fromage sous québécois". Ma exporté du fron venait pas de h et qui était jugé

"Il faut nous c ministre, et dan le fromage de l enviable sur le r

Le ministre di épiciers de Londr mage de la prov résultat est dû à de la province de

Il déclare que concurrents dans et l'Australie.

Il veut bien fi gouvernements de lent l'exportation un grand résultat

Il demande au gouvernement à